

Madame Sophie Wilmès
Premier Ministre
Rue de la loi 16
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 26 mars 2020

Madame la Première Ministre

Malgré divers courriers ou interpellations émanant des organisations syndicales représentatives, nous nous sommes toujours vu opposer une fin de non-recevoir quant à la tenue d'une réunion du Comité A et ce sous quelle que forme que ce soit. Nous avons donc décidé de nous adresser à vous de manière collective, espérant être entendu au vu des problèmes urgents à régler.

Parmi ceux-ci :

- L'organisation du travail au sein des services déclarés critiques ou de sécurité civile.
- Le respect des dispositions en matière de confinement voir de quarantaine lorsque des agents de ces services ont été en contact avec des personnes atteintes du covid 19.
- La non-reconnaissance comme maladie professionnelle de la maladie covid 19 pour la majorité des travailleurs des services dits critique ou de sécurité civile (voir décision Fedris).
- Pour le personnel contractuel des services publics il faut garantir 100% de leur rémunération.
- Mesures compensatoires à octroyer aux membres des services publics ayant effectués des prestations au sein des services dits critique ou de sécurité civile.

D'autres points seront sans aucun doute ajoutés à cette liste ne reprenant que nos préoccupations les plus pressantes.

Espérant qu'il ne sera plus prématuré de nous rencontrer, l'ensemble des organisations syndicales représentatives attend impatiemment que l'on prenne enfin en compte les réalités du service public qui ne peuvent être abordées qu'à travers une réunion du Comité A, lieu de concertation sociale dont vous êtes, en votre qualité de Première Ministre, garante du bon fonctionnement.

Au nom du front commun syndical

François Fernandez-Corrales
Président général SLFP

Michel Meyer
Président CGSP fédéral

Koen De Mey
Voorzitter FCSOD

Bea Foubert
Secretaris-generaal VSOA

Chris Reniers
Vicevoorzitter federale
ACOD